



■ COLLOQUE "SANS-PAPIERS, SANS-LOGEMENT, SANS-TRAVAIL, SANS-DROITS... DES PRECAIRES EN MOUVEMENTS"

● **Université Robert Schuman/IEP de Strasbourg,
19-20 janvier 2006**

Organisé par des jeunes chercheurs du Groupe de Sociologie Politique Européenne de l'Université Robert Schuman/Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg avec le label AFSP.

Dans le contexte actuel post 21 avril 2002, s'interroger sur les mobilisations de précaires offre la possibilité pour de jeunes chercheurs mais aussi pour des chercheurs confirmés de redécouvrir les classes populaires, les sans ressources. De plus, les débats sur l'élargissement de l'Union Européenne invitent également les chercheurs à comprendre ce qui se joue parmi les précaires. Il est donc impératif pour les chercheurs de mieux connaître ces populations, de relier la problématique de la précarité à celle des mouvements sociaux à l'instar des travaux de Lilian Mathieu qui se ressaisit d'un objet à la recherche d'un second souffle.

Ainsi, les travaux sur les mobilisations collectives en France démontrent que depuis une vingtaine d'années on assiste à la transformation de l'action collective. Concernant précisément les groupes à faibles ressources, il s'est agi de comprendre comment des populations démunies parviennent à se mobiliser alors même que toute mobilisation est coûteuse et donc de rendre compte également de la mobilisation des soutiens de ces groupes. Cette démarche initiée par Johanna Siméant sur les sans papiers, a été éprouvée par d'autres chercheurs sur d'autres terrains, ainsi Lilian Mathieu a testé ces hypothèses sur les mobilisations de prostituées, Daniel Mouchard a contribué à une meilleure connaissance des mouvements des « sans », plus récemment Cécile Péchu s'est intéressée aux mobilisations des sans logis (DAL) et invite à réfléchir sur le processus d'autonomisation du champ militant par rapport au champ partisan. Sophie Maurer donne à voir dans une approche comparée de populations mobilisées et non mobilisées, les ressorts de la mobilisation des chômeurs durant l'hiver 1997-1998.

Différents axes théoriques ont ainsi pu être testés. L'approche entrepreneuriale, qui distingue ceux qui sont directement intéressés, des contributeurs par conscience (bénévoles) est muette sur les motivations de ces derniers. On ne sait pas ce qui "les fait courir". De plus l'approche entrepreneuriale occulte la dimension processuelle de ce type de mobilisations, les faisant apparaître comme spontanées. La sociologie des mouvements pauvres montre que toutes les périodes de mobilisation ne sont pas identiques, que le stock de mécontents fluctue et que leurs mobilisations relèvent du registre de la protestation et ont pu être assimilées à des troubles à l'ordre public. Cette sociologie des mouvements des pauvres recherche le mouvement pauvre pur réalisé par eux ou pour eux sans aide externe. Enfin l'école du processus politique permet de repenser l'articulation adhérents/militants. Autant de traditions sociologiques qui méritent d'être relues, amendées, à l'instar du travail de recherche entrepris par Cécile Péchu qui démontre une autonomisation du champ militant par rapport au champ partisan, en France, depuis une vingtaine d'années.

Ainsi, les mobilisations de précaires ont récemment suscité des travaux qui, bien qu'ancrés dans la sociologie des mobilisations et de l'action collective, ouvrent également la réflexion sur les liens qui les unissent avec les politiques publiques. L'on pense bien sûr aux "réponses" politiques qui suivent ces mobilisations (à l'exemple de la mise en place du fonds d'urgence sociale après le mouvement des chômeurs de 1997-1998), mais aussi, en sens inverse, aux mobilisations suscitées par une décision publique ou une réforme (les "recalculés" ou les intermittents du spectacle), et plus généralement à la manière dont les politiques (notamment sociales) pèsent sur les conditions de mobilisation de populations qui en sont au moins partiellement dépendantes.

Il s'agit donc bien de donner un éclairage sur la sociologie des mobilisations collectives tout en montrant la corrélation de ces mobilisations par rapport au traitement politico-institutionnel des précaires.

Sont considérés comme précaires, des agents sociaux à faibles ressources et placés dans des situations de "crise" subjectivement ressenties et objectivement saisissables. Là aussi, certaines études mettent en avant la notion de pauvreté laborieuse : il s'agit de personnes ou de familles dont les revenus du travail ne permettent pas ou très difficilement de vivre dignement. On estime le nombre de travailleurs pauvres, qui ne se confondent pas avec les chômeurs, à 3 200 000 personnes. Ces personnes travaillent pour un salaire inférieur au SMIC, pour l'essentiel du fait du temps partiel. De par la fragilité des précaires, l'assertion selon laquelle toute mobilisation collective se heurte à des obstacles qui la rendent bien souvent improbable se vérifie d'autant mieux. De même que, s'agissant de populations définies par l'instabilité et/ou le caractère "transitoire" de leur situation, se pose de manière particulièrement aiguë la question générale de la pérennisation des mobilisations. Du point de vue des politiques publiques, les mobilisations précaires permettent également de s'interroger à nouveaux frais sur des questions générales telles que la perméabilité des politiques aux mouvements sociaux, ou les effets sociaux des politiques publiques.

Pour ce faire, quatre axes seront privilégiés.

- Les mobilisations d'agents précaires sont souvent présentées comme des mobilisations elles-mêmes précaires. « Mobilisations improbables » (L. Mathieu ; J. Siméant) d'acteurs disposant de faibles ressources, sociologie et science politique se sont depuis longtemps penchées sur ce qui les rendait fragiles, se focalisant par exemple sur les divergences entre ces agents précaires et leurs soutiens (les « membres par conscience » ne connaissant pas eux-mêmes cette précarité). Certains mettant davantage l'accent sur une hétérogénéité de dispositions, d'autres (dans le sillage de M. Olson) mettant l'accent sur une hétérogénéité d'intérêts, d'autres enfin mêlent parfois ces perspectives. Les difficultés des luttes urbaines des années 1960 et 1970, tels les mouvements de squatteurs, furent par exemple expliquées à partir de l'hétérogénéité sociale de ces mouvements et de l'opportunisme des agents les plus précarisés, parfois susceptibles d'accepter un arrangement proposé à titre individuel par le propriétaire et de se désolidariser de la cause (M. Castells). Cet axe pourra rendre compte d'autres problématisations de la précarité de ces mobilisations :

non pas à partir d'une hétérogénéité sociale, dispositionnelle ou stratégique des participants (qu'il ne s'agit pas de nier pour autant) mais à partir de l'hétérogénéité pragmatique ou situationnelle dans laquelle ils se trouvent. Il s'agira d'étudier les difficultés des acteurs (individus et collectifs) à faire tenir des situations pratiques de l'activité militante. En s'appuyant entre autres sur les acquis des perspectives théoriques s'attachant à saisir la pluralité des régimes d'engagement des acteurs (L. Thévenot, L. Boltanski), cet axe montrera l'apport à l'étude des mobilisations collectives. Quels sont les éléments qui déclenchent la mobilisation ? En effet, l'hypothèse selon laquelle ces populations à faibles ressources seraient dépourvues d'une disposition à l'engagement collectif gagnerait à être réinterrogée au regard du schème de déclassement. Ceci permettrait de comprendre que la précarité n'est pas un état mais souvent un processus de détérioration de la position sociale d'agents sociaux initialement dotés de dispositions à l'engagement mais dont cette dernière serait mise en sommeil du fait même de cette dégradation sociale. Mais surtout on comprend mieux comment une mobilisation considérée comme fortement improbable est rendue possible.

- Les répertoires d'actions mobilisés par ces acteurs précaires sont souvent vus comme des répertoires de l'action protestataire. Il en va ainsi de la cessation collective des paiements de loyers, des manifestations, des marches silencieuses, de l'occupation de lieux publics. Ils montrent que la précarité n'interdit pas la détermination par les acteurs de « ressources indigènes » et d'un « capital militant » dont il s'agira de déterminer la teneur. D'autres répertoires comme le recours au droit manifeste d'une expertise dont il faudra savoir si elle est réappropriée par les précaires. Il conviendra, en particulier, d'envisager les implications différenciées en fonction de leurs dispositions propres en intégrant la question des revendications et du rapport aux institutions. Par ailleurs, les questionnements centrés autour des répertoires d'action mis en œuvre par les « précaires » ne peuvent être dissociés d'une interrogation portant sur les rapports complexes, souvent contradictoires, qu'entretiennent ces groupes avec la médiatisation de leur cause. Or, la problématisation du rapport des groupes « à faibles ressources » aux médias de grande diffusion n'a jusqu'à présent été que suggérée ou ébauchée dans les travaux de sociologie ou de science politique française.
- L'étude des soutiens de ces mobilisations permet de questionner l'autonomie et l'hétéronomie de ces mobilisations. On verra que souvent une mobilisation de précaires peut trouver un écho auprès de groupuscules d'extrême gauche, d'associations issues du catholicisme social, de partis politiques et que l'hétérogénéité de ces acteurs souligne une condition essentielle de l'action collective menée par des « précaires ». Cet axe interrogera les liens qu'entretiennent ces mouvements avec la précarité, à la fois comme situation réelle subie par les agents mobilisés et comme registre de justification de la mobilisation et de construction de la cause. Quelles sont les propriétés sociales des acteurs et de leurs porte-parole. Quels sont les soutiens des précaires ? L'hypothèse selon laquelle les agents précaires seraient dépossédés peut-elle être validée ? Si la dépossession est avérée, comment et où l'observe-t-on ? Quels sont les soutiens des précaires, en termes revendicatifs et institutionnels ?
- Le traitement politico-institutionnel des précaires permet de montrer la façon dont les mouvements de précaires réagissent par rapport aux mesures prises à leur encontre mais aussi les réponses apportées par les institutionnels aux mobilisations. En effet des actions collectives de protestation sont rendues possibles du fait du traitement que leur réservent les autorités publiques par exemple à l'occasion de réformes de l'aide sociale opérée par les gouvernements ou encore des difficultés à prendre en compte les problèmes spécifiquement liés à la situation des personnes se trouvant en état de grande pauvreté. Dans ce contexte de transformations profondes que représentent la progression du travail précaire, le développement du chômage de masse et l'augmentation du nombre de personnes secourues par les mécanismes d'aide sociale et de mobilisations, les institutionnels tentent de développer des politiques publiques de l'emploi visant à réduire le chômage. Ainsi les mobilisations des chômeurs ont pu donner lieu à la mise en place du Fond social d'urgence en 1997-1998, les mobilisations des recalculés ont donné lieu à une négociation...

Jeudi 19 janvier 2006

9h00 : Accueil des participants

9h30 : Ouverture : Yves DELOYE, Professeur de Science Politique, Université de Paris 1, Secrétaire général de l'AFSP (sous réserve) et Didier GEORGAKAKIS, Maître de conférences de Science Politique, Université Robert Schuman, directeur du GSPE.

9h45 : Introduction : Magali BOUMAZA (Docteure en science politique, Université Robert Schuman, GSPE-PRISME) et Jérémy SINIGAGLIA (Doctorant en sociologie, Université de Metz, ERASE/GSPE).

10h00 Atelier 1. Les éléments déclencheurs de mobilisations a priori improbables.

Présidente de séance : Johanna SIMEANT, Professeure de Science politique, Paris 1.

Discutant : Philippe JUHEM, Maître de conférences en science politique, IEP de Strasbourg.

- Ivan CHUPIN (ATER Paris-Dauphine, IRIS CREDEP) : « La faible mobilisation d'un public à fortes ressources : L'exemple des journalistes précaires dans l'audiovisuel public ».
- Cécile CUNY (Doctorante Université de Paris 8 / Université Humboldt CSU / Centre Marc Bloch) : « Des habitants sans ressource ? La construction sociale de la mobilisation des habitants d'un secteur de grands ensembles de l'est de Berlin ».
- Simon LUCK (Doctorant en science politique Université Paris I – CRPS) : « Aarrg ! Paris, des « prestataires de service » dans les luttes de précaires ».
- Evelyne PERRIN (AC ! Stop Précarité) : « Mobilisations de précaires du commerce, de la restauration rapide et du nettoyage : quelques leçons communes ».

12h30 Pause repas

14h30 Atelier 2. Les répertoires d'actions des précaires

Présidente de séance : Justyne BALASINSKI, Docteur en science politique, IEP de Strasbourg, LASP.

Discutant : Olivier FILLIEULE, Professeur de sociologie politique, IEPI de Lausanne, CRAPUL/CRPS.

- Susana BLEIL (sociologie au CEMS/ EHESS de Paris) : « Avoir un visage pour exister publiquement : l'action collective des sans terre au Brésil ».
- Guillaume GARCIA (Docteur en Science Politique, Université Paris Dauphine, IRIS-CREDE) : « Les mobilisations de « sans » au prisme de leur médiatisation. Impératif médiatique et mobilisation des répertoires d'action collective : regards croisés ».
- Eric DOIDY (Sociologue, Chargé de recherches INRA, laboratoire LISTO, Dijon « Mobilisations de précaires, des mobilisations précaires ? Réflexions sur les théories de l'action collective à partir de Droit au Logement ».
- Choukri HMED (Doctorant en science politique, Paris 1, CRPS) « La politisation des a-politiques. Contribution à la sociologie d'une lutte « immigrée » improbable la grève des loyers dans les foyers Sonacotra (1973-1981) ».

18h30 Apéritif au PEGE

Vendredi 20 janvier 2006

9h00 Atelier 3. Autonomie et hétéronomie par rapport au champ politico-institutionnel

Président de séance : Daniel MOUCHARD, Professeur de Science Politique, Paris 3, CRPS.

Discutante : Cécile PECHU, Maître assistante de Science Politique UNIL, CRAPUL, Lausanne.

- Stéphane CADIOU (Docteur en science politique CERVL-IEP de Bordeaux) Gaël FRANQUEMAGNE (Doctorant en science politique, CERVL-IEP de Bordeaux) : « La place des jeunes chercheurs précaires dans le mouvement « Sauvons La Recherche » »
- Jérémy SINIGAGLIA (Doctorant en sociologie ERASE (Université de Metz) / GSPE (IEP Strasbourg)) « Le mouvement des intermittents du spectacle entre précarité démobilisatrice et précaires mobilisateurs »
- Coralie DUTEIL (Doctorante en sociologie Centre de Sociologie Urbaine) : « La Coordination des Intermittents et Précaires, une mobilisation de précaires »
- Philippe HAMMAN (Docteur, GSPE) « Les relations de travail transfrontalières en Europe : frontaliers-privilegiés ou frontaliers-précaires ? »

11h30 Pause repas

13h30 Atelier 4. Le traitement politico-institutionnel des précaires

Président de séance : Serge EBERSOLD, Maître de Conférences en sociologie, Université Marc Bloch, Strasbourg, GSPE.

Discutant : Emmanuel PIERRU, Chargé de recherches CNRS/CERAPS.

- Jean FANIEL (Assistant en Science politique à l'Université libre de Bruxelles (U.L.B.), chercheur au Centre d'Etude de la Vie politique (Cevipol) : Les syndicats belges face à la précarité.
- Nathalie FUCHS (Doctorante CEVIPOF), IEP de Paris « De l'appropriation à la perte de la cause de la "double peine" par le Comité National contre la Double peine : de la loi Sapin à la loi Sarkozy »
- Cécile FRANK Doctorante CEPEL (Centre d'Études politiques de l'Europe Latine), Montpellier 1 « Le mouvement des Sans-papiers à Barcelone : la reconstruction du modèle de lutte à la française »

15h30 : Conclusions : Johanna SIMEANT, Professeure de Science politique, Paris 1.

■ Comité d'organisation

Magali Boumaza (docteure en science politique, IEP de Strasbourg, GSPE), Aurélie Campana (docteure en science politique, IEP de Strasbourg, GSPE), Philippe Hamman (docteur en science politique, IEP de Strasbourg, GSPE/CRESS, UMB), Nicolas Hubé (doctorant en science politique, IEP de Strasbourg, GSPE), Jérémy Sinigaglia (doctorant en sociologie, Université de Metz, ERASE/GSPE)

■ Comité scientifique

Yves Déloye (Professeur de Science Politique, Université Paris 1), Vincent Dubois, (Professeur de sociologie et science politique, IEP de Strasbourg, GSPE/CSE), Olivier Fillieule (Professeur de sociologie politique, IEPI de Lausanne, CRAPUL/CRPS), Philippe Juhem (Maître de conférences en science politique, IEP de Strasbourg, GSPE), Nonna Mayer (Directeur de recherches CEVIPOF/GERMM), Emmanuel Pierru (Chargé de recherches CNRS), Johanna Siméant (Professeure de Science politique, Lille 2, CERAPS).

Contact : Magali Boumaza (boumazamagali@yahoo.fr)